



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p>Direction générale de l'alimentation</p> <p>Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments</p> <p>Bureau des matières premières</p> <p>Adresse : 251 rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15</p> <p>Suivi par : Catherine CHAPOUX</p> <p>Tél : 01 49 55 84 08 Fax : 01 49 55 56 80 Réf. Interne : SDSSA/CC/RF Réf. Classement :</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGAL/SDSSA/N2003-8128</p> <p>Date : 24 JUILLET 2003</p>
---	---

Date de mise en application : immédiate

Annule et remplace : Note service
DGAL/SDSSA/N/2002-8070 du 19 avril 2002

Date limite de réponse :

 **Nombre d'annexes :** 1

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales

à

Mesdames et Messieurs les Préfets

**À l'attention de Mesdames et Messieurs les
Directeurs départementaux des services
vétérinaires**

Objet : liste des abattoirs d'animaux de boucherie autorisés à livrer les graisses de ruminants pour la fabrication de graisses animales fondues.

Bases juridiques : - Note de service modifiée DGAL/SDHA/N/2001-8152 du 22 octobre 2001 relatives aux arrêtés du 2 octobre 2001 : modifications des arrêtés du 17 mars 1992 (abattoirs d'animaux de boucherie, ateliers de découpe).

Résumé : La présente note réactualise la liste des établissements d'abattage d'animaux de boucherie autorisés à livrer des graisses de ruminants collectées avant fente pour la fabrication de graisses animales fondues.

MOTS-CLES : abattoir - animaux de boucherie - graisses - établissements autorisés

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none">- Directeurs départementaux des services vétérinaires	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none">- Préfets- DRAF/DAF- DDAF- Inspecteurs généraux vétérinaires inter régionaux- Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et sanitaires- Directeurs des Écoles nationales vétérinaires- Directeurs de l'École nationale des services vétérinaires- Directeur de l'INFOMA

L'annexe I de la note citée en référence est remplacée par l'annexe I suivante :

Annexe I

Liste des établissements d'abattage de bovins autorisés à livrer des graisses de ruminants pour la fabrication de graisses animales fondues

RAISON SOCIALE	ADRESSE	NUMERO D'AGREMENT
Société Vitréenne d'Abattage	Les Gaboriaux – 22230 Trémoré	22-371-01
CARBEC S.A.	Quartier des Ors – 26100 Romans	26-281-11
Société Vitréenne d'Abattage	Rue Jean Bart – 35340 Liffré	35-152-01
Société Vitréenne d'Abattage	Boulevard de Laval – 35502 Vitré	35-360-05
SOCOPA	B. P. 519 – 50205 Coutances Cedex	50-147-02
Société GALLAIS Viandes	Rue Charles Tellier – 56300 Le Sourn	56-246-05
SOCOPA	R.N. 23 – 72400 Cherré	72-080-02

Le Sous-Directeur de la Sécurité
Sanitaire des Aliments

Loïc EVAIN